

PARCOURS *Les Fontanive, la force Star Wars est en eux*

Laëtitia et Philippe habitent Farges-en-Septaine, près de Bourges, sont membres des Héritiers de la Force et de la 501st French Garrison. Toute la famille à des étoiles plein la tête.

En tant que fans plus qu'inconditionnels de Star Wars, il était évidemment impensable pour Laëtitia et Philippe Fontanive ainsi que leurs enfants - Maxence (15 ans), Lillian (10 ans) et Chiara (8 ans) - de manquer la sortie au cinéma de *Star Wars : le Réveil de la force*, septième volet de la saga créée par George Lucas. « Dès le premier soir, je suis allé le voir à Bourges avec mes enfants et mon frère, explique Laëtitia. Nous y sommes également retournés le lendemain soir avec Philippe. Nous irons certainement une nouvelle fois début janvier. » Le 16 décembre, jour de sortie en salle, Philippe participait avec son association de la 501st French Garrison à un « trooping » - chorégraphie réunissant des fans costumés - pour le lancement de l'épisode VII à Disneyland Paris. « Costumés en stormtroopers (soldats de l'Empire), nous avons remonté Main Street, retrace Philippe. J'ai aussi eu la chance d'assister à une projection en VO (version IMAX 3D) au Disney Village. C'était à tomber par terre. Je n'ai pas vu passer les 2 h 15 de projection. Les anecdotes à propos des anciens épisodes sont bien présentes. C'est superbe pour les fans et sublime pour les néophytes. » Installés à Farges-en-Septaine, une commune de 1 000 habitants située à l'est de Bourges, Philippe et Laëtitia font partie des références berrichonnes de l'univers Star Wars. Si leur passion commune remonte à l'adolescence, ce n'est toutefois pas leur addiction qui les a fait se rencontrer mais un ami. Native d'Orléans mais ayant passé son enfance à Parassy, entre Menetou-Salon et Sancerre, Laëtitia à d'abord découvert Star Wars en visionnant l'épisode IV - intitulé initialement *La*

« Nous regardons la trilogie Star Wars une à deux fois par semaine »

Guerre des étoiles, désormais nommé *Un nouvel espoir* - grâce à son père. « J'avais 6 ans quand j'ai regardé le film à la télévision. Mais je n'ai vraiment eu un déclic que vers 10-11 ans car, en plus du côté fantastique, l'histoire d'amour entre Leia et Han plaisait à la petite fille que j'étais », note cette assistante maternelle de 39 ans, bachelière de la section STT (action et communication administrative) au lycée Marguerite de Navarre de Bourges en 1995 et titulaire, depuis 1997, d'un BTS assistante de direction trilingue. À 47 ans, Philippe est, quant à lui, un Berrichon d'adoption, originaire de Lons-le-Saunier (Jura).



▣ (de gauche à droite). Les Fontanive fans de costuming. Jedi Tusken (Maxence), Tusken (Philippe), Kylo Ren (Lillian), Jedi relooké (Chiara) et Garde Rouge (Laëtitia) derrière la maquette de la Cantina.

Après avoir arrêté ses études en classe de seconde, il s'est tourné, en 1986, vers une carrière militaire qu'il poursuit à Bourges. « J'ai découvert Star Wars au cinéma en allant voir L'Empire contre-attaque lorsque j'avais une douzaine d'années, s'enthousiasme-t-il. Les scènes d'action étaient grandioses. Puis, en 1983, j'ai pu également voir le Retour du Jedi au cinéma. En 1999, après une longue attente, j'ai assisté à *Épinal à l'avant-première nocturne de l'épisode I*, La Menace fantôme. » Pas étonnant donc que la saga fasse partie intégrante du quotidien de la famille Fontanive. « Nous visionnons la première trilogie une à deux fois par semaine, avoue Laëtitia. Même si nous connaissons les dialogues par cœur, nous aimons nous dire que c'est une première. » Star Wars est véritablement devenu la passion de Philippe et Laëtitia le jour où toute la famille s'est rendue à la 13^e Convention Générations Star Wars et

Science-Fiction. « En 2011, nous sommes allés le samedi à la convention de fans costumés organisée à l'Espace Chambon de Cusset par l'association les Héritiers de la Force, se souvient Laëtitia. J'avais fabriqué des costumes de Jedi aux enfants avec des sabres en plastique. Les enfants ont tellement adoré voir Dark Vador, Chewbacca et les stormtroopers que nous y sommes retournés le lendemain...pour ne plus en repartir. De simple adhérent en 2012, le couple est entré au conseil d'administration des Héritiers de la Force (70 membres en 2015) l'année suivante. Altruiste, « l'association cussétoise

Repères

- ▣ **25 OCTOBRE 1968** : Naissance de Philippe à Lons-le-Saunier (Jura).
- ▣ **21 AVRIL 1976** : Naissance de Laëtitia à Orléans (Loiret).
- ▣ **2011** : Visite à la Convention Générations Star Wars à Cusset.
- ▣ **2013** : Ils entrent au CA des Héritiers de la Force.
- ▣ **2014** : Ils deviennent membres de la 501st French Garrison.

sert aussi à récolter des fonds pour le service pédiatrique de l'hôpital de Vichy », indique Philippe. Outre sa fonction de traductrice, Laëtitia l'épaula dans l'organisation de l'événement qui est une référence en France et nécessite un budget de 15 000 €.

Convention Générations Star Wars à Cusset

Si, en 2015, la 17^e édition a drainé plus de 10 000 visiteurs, la 18^e (30 avril-1^{er} mai 2016) promet d'être encore plus prisée. « Après Alan Ruscoe (Plo Koon), Mike Carter (Bib Fortuna) et Tim Rose (Amiral Ackbaar), nous devrions, en 2016, accueillir des acteurs du Réveil de la force », se réjouit déjà Laëtitia. Ces Fargeois, qui excellent également dans la fabrication de costumes, sont membres depuis 2014 de la 501st French Garrison (150 membres dans l'Hexagone, 7 000 dans le monde), l'antenne tricolore de l'association mondiale de fans costumés créée aux États-Unis par Albin Johnson en 1997. « Il s'agissait de pousser encore plus loin notre passion, souligne Laëtitia. Notre surnom est Vader's Fist car nous ne campons que les méchants de Star Wars. » Les règles

de confection des costumes sont très strictes : pas de photo sans casque ni de regroupement en costume pour fumer, et, bien évidemment, pas de connotation sexuelle, raciste ou homophobe. Car la firme Disney, détentrice de la licence Star Wars depuis 2012, est très pointilleuse. Le droit d'entrée à la 501st French Garrison est « simple; il faut avoir une réplique exacte d'un costume de film. Celle-ci est validée par la CRL (Costuming Reference Library). Nous devons utiliser tel modèle de ceinture, de couleurs ou de tissu. Nous transmettons ensuite photos et fiche pour validation à notre président Anaud Miralès qui se charge d'envoyer les documents aux États-Unis. Pour un groupe identique de gardes Rouges lors d'une séance photo, il a par exemple fallu se procurer le casque auprès du même « props » (fournisseur) en Argentine. » Comme toute passion, celle-ci est chronophage et nécessite un budget. Quand un costume de Garde Rouge approche 1 100 €, celui de Dark Vador se situe plutôt entre 2 000 et 4 000 €. Pas de quoi décourager Laëtitia et Philippe qui comptent bien se rendre aux États-Unis, en 2017, assister à la célébration Star Wars, plus grande Convention mondiale de fans. ▣

Damien Carboni



1915

Ça s'est passé il y a 100 ans

Rien ne sert de courir

« Une dépêche officielle de Berlin, datée du 17 décembre, annonce que le croiseur Bremen et un torpilleur qui l'accompagnaient ont été coulés dans la Baltique orientale. Une très grande partie des équipages a été sauvée. Le Bremen était un des plus rapides croiseurs cuirassés de la flotte allemande. Construit sur les chantiers navals de Brême en 1903, il filait 23,2 nœuds. Toutefois cette vitesse avait été sensiblement accrue à la suite d'importantes modifications réalisées quelques mois avant la guerre. »

Dattes de Biska pour Noël

Pour nos prisonniers, aliment complet (80 % de sucre), préférable au pain, meilleur marché, conservation indéfinie, expédition directe du producteur au consommateur. La dattes sèche remplace le pain et la viande. Elle est l'aliment de nos indigènes d'Afrique. Nourriture saine, riche et économique. Adresser commandes et mandats à M. H. Rodari, fermier général des Palmeraies de Biska.

Jeune garçon à placer

On demande à placer un jeune garçon de 16 ans, soit dans une maison bourgeoise, soit dans le commerce. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Des chiffres et des lettres

Les créanciers du sieur Fl. Alexandre, débitant, demeurant à La Châtre, sont informés que ce dernier a été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire par jugement du Tribunal civil de La Châtre statuant en matière commerciale, en date du vingt et un décembre mille neuf cent quinze enregistré et sont invités à se réunir le mercredi cinq janvier mille neuf cent seize, à neuf heures et demie dans la salle d'audience dudit Tribunal, à l'effet d'examiner la situation dudit sieur Fl., de donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et d'élire parmi eux, s'il y a lieu, un ou deux contrôleurs conformément aux prescriptions de l'article mille de la loi du quatre mars mille huit cent quatre-vingt-neuf.

Source : *L'Écho de l'Indre*, 24 décembre 1915. Recueilli par Damien Carboni.